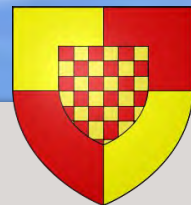




Eté 2022



BULLETIN MUNICIPAL

Commune nouvelle de Montaignac-sur-Doustre



Le bonheur c'est bien dans notre nature !



SOMMAIRE

- *Le mot du maire* p 2
- *Principales décisions du conseil municipal* p 3
- *Travaux* p 4 à 6
- *Budget 2022* p 6
- *Questions à un élu* p 7
- *La vie des associations* p 8 à 13
- *Infos pratiques* p 14 et 15
- *Un peu d'histoire* p 15
- *Animations de l'été* p 16

EDITE PAR LA MUNICIPALITE

Responsable de la publication :

Jean-Claude Besseau

Mise en page : G. Bergeal

Contenu : G. Bergeal avec JC Besseau, les adjoints, P. Jourde, B. Magnan, H. Reynier, et les associations.

Crédit photos : G. Bergeal, M. Vitrac, N. Coquillaud, associations.

N° ISSN : en cours

Tirage : 400 ex.

Impression : Maugein imprimeurs

LE MOT DU MAIRE

Montaignacoises, Montaignacois

Voici le premier bulletin de notre commune nouvelle Montaignac-sur-Doustre.

Si le nom a pu engendrer quelques polémiques dans la population, au niveau des élus, les conseils municipaux des communes historiques se sont immédiatement mis au travail et ceci en totale symbiose.

Vous trouverez dans ce numéro, les projets à courts et moyens termes, ainsi que les réalisations effectuées avant la fusion.

Cette fusion a également donné un nouvel élan au Syndicat Intercommunal des Eaux Potables de Rosiers-Montaignac. Sous l'impulsion de son Président, le syndicat a bien entendu intégré les habitants de la commune de Le Jardin mais



aussi ceux de la commune de Moustier-Ventadour. Ainsi, après Egletons, le syndicat sera la deuxième entité de poids dans la cadre d'un éventuel transfert de la compétence eau et assainissement à l'intercommunalité avant 2026 comme prévu par la loi NOTRe.

De même au niveau associatif l'union s'est faite, les locaux associatifs sont mutualisés, la participation aux différentes activités estivales va s'en trouver renforcée.

Montaignac-sur-Doustre possède tous les atouts pour affronter les décennies à venir. Très bel été à vous tous.

Jean-Claude Besseau



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Janvier 2022

Une date historique ! Le premier conseil municipal de Montagnac-sur-Doustre se réunit pour entériner la création de la 7ème commune nouvelle du département, issue de la fusion des communes de Montagnac St-Hippolyte et Le Jardin.

Jean-Claude Besseau est élu maire.

Séance du 26 Janvier 2022

Programmation de travaux en 2022 (*sous condition d'attribution des subventions*) :

- Village du Jardin : Mise aux normes énergétiques de la salle des fêtes, réfection de l'appartement communal et de l'ancien préau, le tout pour une enveloppe budgétaire de 89 000€ HT.

- Voirie : Route de Jouix, impasse Chanterelles (bourg de Montagnac), route du Rabout et chemin de Puy Chouliat, pour un montant total de 53 619 HT.

- Changement de fenêtres école de Montagnac pour 4 500 € HT.

Agenda 2030 La municipalité va intégrer le territoire de l'ex commune du Jardin au travail des commissions de cet Agenda.

Extension du périmètre d'intervention du Syndicat des Eaux intégrant désormais le territoire de l'ex commune du Jardin.

Acceptation d'un don à la commune de 3 000 €, au profit des équipements informatiques/multimédias de l'école, de la part de l'Association Haut-Débit Ventadour en dissolution.

Séance du 26 Mars 2022

Approbation des comptes administratifs 2021 et vote des budgets primitifs 2022 :

Ces budgets nés de la fusion des deux communes s'équilibrent pour le budget principal à hauteur de **629 490 €** en fonctionnement et **431 045 €** en investissement, ceci sans augmentation des taux d'imposition. Les investissements porteront sur des travaux de voirie, la rénovation d'un appartement vacant, l'achat d'une épaveuse, d'une lame de déneigement et d'un tracteur agricole.

Le budget assainissement s'équilibre à **64 555 €** en exploitation et **150 852 €** en investissement.

Approbation des demandes de subventions pour les différents investissements envisagés.

Approbation pour poursuivre les débiteurs défaillants de la commune par toute voie de droit.

Approbation de la fiscalisation de la participation à la FDEE (Fédération Départementale d'Electricité)

Séance du 19 Mai 2022

Proposition d'offre d'achat pour la propriété Gaillard (hangar et terrain)

Révision de prix du bâtiment de l'ancienne poste à 80 000 €.

Nouveaux horaires éclairage public : à des fins d'économie d'énergie et d'adaptation aux saisons et aux besoins réels, il est proposé de couper l'éclairage public le matin du 1er Mai au 31 Août et le soir à 22h sauf en Juillet-Août.

Embauche d'un saisonnier en renfort du 1er Juin au 31 Août à 35 heures par semaine.

Approbation des nouveaux statuts du Syndicat des Eaux. Cette validation est l'aboutissement d'une évolution importante du désormais Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Doustre-Luzège-Ventadour, portant sur un changement de nom, un agrandissement du territoire de compétence et une augmentation du nombre de représentants par commune avec aussi une 2ème vice-présidence.

Médaille de la commune : une fabrication est à l'étude.

Achat matériel technique : comme prévu au budget 2022, un tracteur d'occasion avec épaveuse et lame de déneigement est acheté pour un montant de 46 500 € TTC.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.



POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Lotissement de la Genévrière

Les travaux de VRD (voirie-réseaux-distribution) ont été effectués en autofinancement pour un montant de 96 000 € HT. Rappelons que onze lots ont été aménagés, un étant déjà bâti et

trois autres étant en négociation d'achat. Le prix est fixé à 15,7 €/m² et la surface des lots varie de 690 à 1 200 m².



Appartement de Montagnac (place de la gare)

Dans le cadre du Plan de Relance initié par l'Etat en 2020, ce logement a bénéficié d'une rénovation énergétique complète en 2021 pour remise en location au printemps. Pour satisfaire aux exigences, le plafond de l'épicerie a également été isolé. Plan de finan-

cement des 67 923,76 € HT de travaux : Etat - DSIL (30 %) 20 377,13 € / Conseil Départemental (25%) 16 980,94 € / Communauté de Communes VEM : 10 000,00 € / Emprunts et fonds propres : 20 565,69 €



Appartement du Jardin

Situé au dessus de l'ancienne mairie et vacant depuis plusieurs années, il fait l'objet d'un important projet de rénovation. Il convient notamment de réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de plomberie-sanitaire et de réfection de l'installation élec-

trique. A ce jour et afin de réaliser l'étude de réhabilitation du logement, nos agents communaux se sont attelés à la tâche de mise à nu. Ces travaux ont également permis de reniveler le plancher qui en avait grand besoin.



Salle des fêtes du Jardin

Également dans le cadre du Plan de Relance, des travaux de rénovation énergétique sont programmés pour un

montant estimatif de 15 000 € TTC (changement des huisseries et des radiateurs).

Téléphonie bâtiments municipaux

Les installations téléphoniques et internet ne répondent plus aux besoins et une grosse remise à niveau est nécessaire. Un cahier des charges précis a donc été établi pour les différents services et bâtiments et plusieurs entreprises ont été contactées. Les devis reçus chiffrent les

travaux à effectuer pour le réseau téléphonique, la connexion à la fibre et le wifi à environ 7 500 € TTC. A noter que le Syndicat des Eaux est dans la boucle.

POINT SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Station de Goutte-Molle



Dans le cadre des équipements d'assainissement du bourg de Montagnac, cette station de collecte et de relevage a été mise en service en début d'année. Le coût total des travaux s'élève à 90 000€ HT avec un cumul de subventions à 68% (DETR + DSIL + Département)



Syndicat de l'Eau



Le désormais **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Doustre-Luzège-Ventadour** va faire, à l'automne, d'importants travaux pour installer des dispositifs de télégestion des réseaux. **Des coupures d'eau sont à prévoir et une communication sera faite en temps utile.** Sous la houlette du président Pierre Jourde et du technicien Philippe Janoueix, des travaux de sectorisation du réseau ont récemment été faits avec la pose de plusieurs vannes au bourg du Jardin et dans les villages de Marcouyeux et Puyhabilier.

L'EXPRESSION LOCALE...

Un « abialou »

Ni un polytechnicien, ni un ingénieur des Mines ou des Ponts et Chaussées, et encore moins un énarque, ne pourrait en donner la définition et suivre une conversation sur les travaux de voirie entre le maire Jean-Claude Besseau et l'adjoint aux travaux Serge Lanot...

Mais quésako un abialou ?

Jean-Claude et Serge nous donnent la réponse :

« C'est une saignée pratiquée dans le bas-côté d'une route ou d'un chemin pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales le plus souvent ».

Vous regarderez dorénavant la voirie d'un œil d'expert....

En cas de problème d'eau : vous pouvez contacter la mairie au **05 55 27 61 42** ou en dehors des heures d'ouverture le 1er adjoint au **06 14 02 02 74**

Email : syndicat.eaux.dlv@gmail.com

Achat matériels services techniques

Comme prévu au budget 2022, la municipalité a fait l'acquisition d'un tracteur d'occasion avec épareuse et lame de déneigement pour un coût de 46 500 € TTC (subvention de 20% sur l'épareuse). Nos deux employés municipaux, Philippe et Eric, en ont déjà fait très bon usage pour nettoyer les abords des 28 km de voirie communale. **Le maire Jean-Claude Besseau tient également à remercier vivement les administrés qui entretiennent le domaine public à proximité de leur habitation.**



Mes travaux à déclarer

Vous comptez aménager, agrandir ou modifier votre habitation ? Attention : la plupart des travaux doivent faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande de permis de construire à la Communauté de Communes.

Voici quelques exemples courants :

- **Réaliser une piscine** : Déclaration préalable de travaux obligatoire pour les surfaces de 10 à 100 m². Au-delà de 100 m², il faut déposer une demande de permis de construire.
- **Installer un abri de jardin** : Selon sa surface et sa hauteur (plus de 5 m² au sol et de 1m80 de hauteur de plafond), la déclaration de travaux ou le permis de construire est obligatoire.
- **Transformer un garage en logement** : Déclaration préalable de travaux obligatoire si le garage transformé fait plus de 5 m² de surface close et couverte. Si la transformation modifie l'aspect extérieur de la façade (pose d'une fenêtre), elle doit aussi être déclarée.

- **Percer une porte ou une fenêtre** : Déclaration préalable de travaux obligatoire. Attention aussi aux règles à respecter vis-à-vis des habitations voisines.

- **Construire un mur** : déclaration préalable de travaux obligatoire.

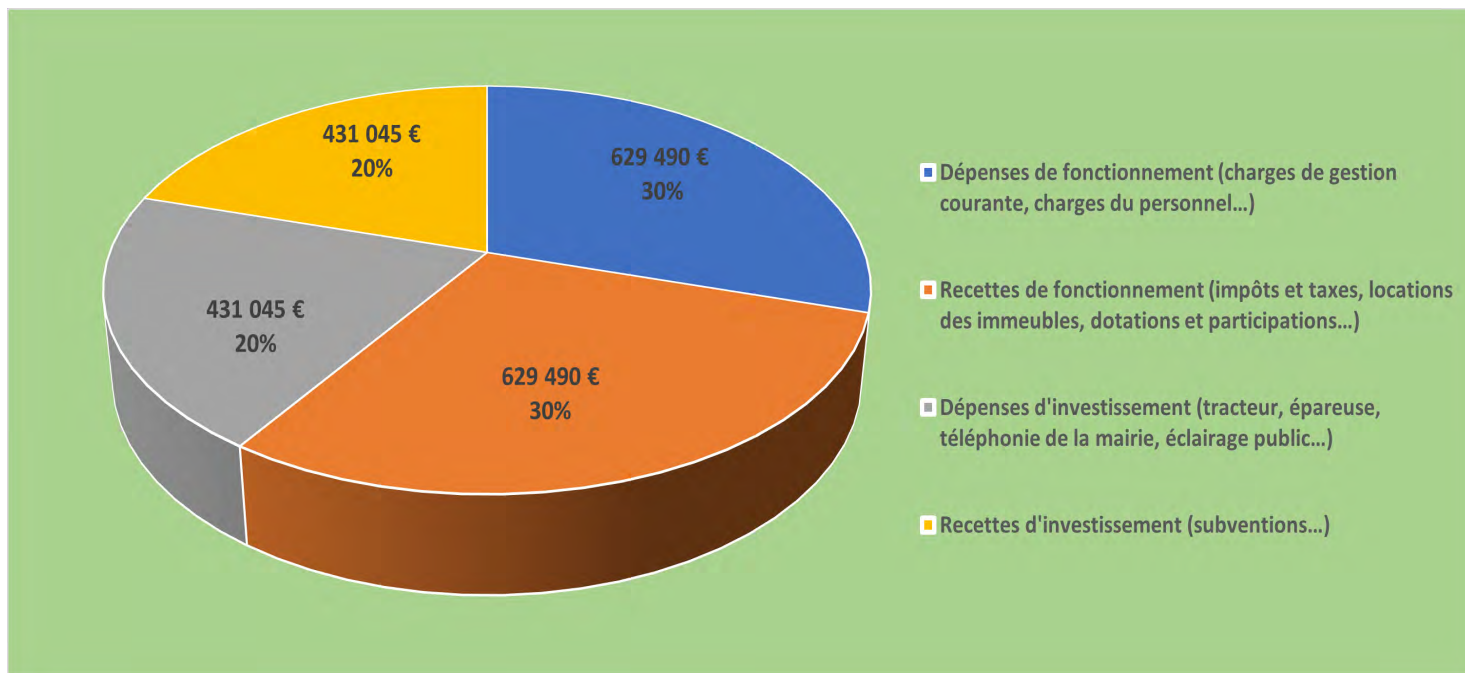
- **Mais aussi** : ravalement de façade, peinture de persiennes, changement de fenêtre ou de porte. Il en est de même pour tout ce qui concerne les clôtures que ce soit celles donnant sur la voie publique (dans ce cas demande d'alignement) ou celles séparatives de vos voisins.

En conclusion il est **OBLIGATOIRE** de faire une demande de travaux ou de permis de construire pour tout ce qui touche à l'aspect extérieur de votre propriété.

Depuis l'adoption du PLUI en janvier 2020, l'instruction des actes d'urbanisme est gérée par la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières mais les demandes sont toujours à déposer en mairie.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le budget principal né de la fusion des deux communes s'équilibre à hauteur de **629 490 € en section fonctionnement** et **431 045 € en section investissement**, ceci sans augmentation des taux d'imposition.



Jean-François Gonçalves

*1er adjoint en charge de la commission
Cohésion et Développement
Territorial*



5 QUESTIONS A UN ELU

Q1 : en tant que maire du Jardin, tu as été demandeur et acteur de la fusion et quel premier bilan peut-on en tirer ?

Dans un contexte incitatif de l'état suite à la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et du 16 mars 2015, ce ne sont pas moins de 784 communes nouvelles qui ont vu le jour dont 7 en Corrèze. Autant dire que la commune nouvelle de Montaignac-sur-Doustre n'est pas une exception. Après six mois d'existence, il est encore tôt pour pouvoir faire un bilan exhaustif de cette fusion, toutefois, on peut déjà noter des points très positifs : les élus des deux

communes ont appris à se connaître et à travailler très rapidement ensemble de façon harmonieuse, sans se cantonner à leur ancienne commune d'origine.

Q2 : tu es maintenant 1er adjoint et comment s'articule le travail avec le maire Jean-Claude Besseau ?

Pour ma part, travailler avec Jean-Claude Besseau reste une habitude acquise depuis près de 13 ans à la Communauté de Communes, où j'ai siégé avec lui comme vice-président. L'échange et la concertation restent ainsi de mise en toute circonstance comme d'ailleurs avec tous les autres adjoints et conseillers.

« Il ne faut pas oublier que si cette fusion est une réussite, c'est aussi grâce à nos personnels et au travail qu'ils mènent tous les jours, de façon transparente pour l'usager ».

Q3 : Beaucoup de changements dans le fonctionnement des services municipaux et comment s'est passée la réorganisation ?

Les agents municipaux ont très rapidement pris leurs marques et interviennent indifféremment d'un côté comme de l'autre du Doustre sachant que pour la voirie, 8,6 km d'entretien se rajoutent avec la fusion. Grâce à de nouveaux matériels achetés par la commune, cela devient aujourd'hui possible. L'organisation du secrétariat de mairie a aussi évolué ainsi que les horaires d'ouverture de la Poste, pour offrir à tous une réponse rapide à leurs demandes. Un gros travail a été mené par nos trois secrétaires afin de fusionner l'ensemble des services municipaux en un temps record. Il ne faut pas oublier que si cette fusion est une réussite, c'est aussi grâce à nos personnels et au travail qu'ils mènent tous les jours, de façon transparente pour l'usager.

Q4 : Des changements aussi avec les services de l'état et as-tu ressenti certaines difficultés ?

Les relations avec l'état n'ont pas changé, et Je tiens d'ailleurs, ici, à rappeler l'aide de notre ancien Sous-Préfet d'Ussel Yann LE BRUN et de sa directrice de cabinet qui ont beaucoup travaillé à la création de notre commune nouvelle, et pour lesquels je réitère ici mes remerciements. Bien sûr, certains services n'ont pas encore été réactualisés et quelques démarches administratives peuvent encore poser problème, mais dans l'ensemble tout se passe

relativement bien. On continue à descendre du train à Montaignac St-Hippolyte et les panneaux directionnels sur notre D 1089 ne connaissent pas encore Montaignac sur Doustre, mais ça viendra.

Q5 : Après coup, quel est ton sentiment sur cette fusion de communes auprès de la population, notamment des ex jardinois ?

On peut noter que dans la foulée de la fusion, des associations se sont rapprochées pour mutualiser également leurs forces vives, preuve, s'il en faut, que beaucoup ont su profiter immédiatement de cette création. Il me semble que les Jardinois ont rapidement pris leurs marques. Bien sûr, la mairie a été déplacée, on vient voter à Montaignac, mais au-delà de ça, chacun garde son identité tout en partageant d'avantage de services. Avec l'inflation galopante que nous connaissons actuellement, tout le monde est conscient que mutualiser nos moyens nous permettra de maîtriser les coûts de fonctionnement pour que les ménages ne subissent pas d'augmentations démesurées de leurs taxes locales.

Enfin, très prochainement, la salle des associations du bourg du Jardin sera rénovée ainsi que l'appartement se trouvant au-dessus de celle-ci. D'autres logements doivent aussi être réhabilités à Saint-Hippolyte. Ce sont des exemples de ce que permet notre fusion, et ce n'est que le début de l'aventure...

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ALM FOOTBALL CLUB

○ Classement de l'équipe au 14/06/2022 (maintien en 3ème division la saison prochaine)



N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	MAUSSAC	52	20	17	1	2	79	14	65
2	MARCILLAC/ CLERGOUX	42	20	13	3	4	50	22	28
3	LAPLEAU	41	20	13	2	5	56	35	21
4	ST JAL	36	20	11	3	6	39	32	7
5	ROSIERS	29	20	9	2	9	34	49	-15
6	VITRAC/CORREZE	25	20	8	1	11	32	50	-18
7	MONTAGNAC	24	20	6	6	8	46	40	6
8	TREIGNAC	22	20	7	3	8	44	46	-2
9	LIGINIAC	21	20	6	3	11	38	41	-3
10	EYGURANDE/ MERLINE	13	20	4	1	15	25	63	-38
11	USSEL	6	20	3	1	14	24	75	-51
12	CHAMBERET	0	0	0	0	0	0	0	0



Mars 2022

Du sang neuf avec nos jeunes licenciés motivés, assidus, toujours présents aux entraînements et toujours prêts à participer à la vie du club. Les anciens du club les encadrent et les aident à progresser. Nous espérons l'arrivée encore de nombreux jeunes. Et toujours notre équipe vétérans bien sûr !

LA VIE DES ASSOCIATIONS



LOTO MARS 2022 – Salle comble et merci à tous !

Le 11 juin 2022 a eu lieu notre assemblée générale qui a vu le passage de témoin entre Damien Fournajoux et Jérémy Navarre au poste de président ALM. Loïc Salvador reprend le flambeau de Stéphane Monange en tant que coach. L'ALM remercie Damien Fournajoux et Stéphane Monange pour les précieuses heures passées au sein du club en tant que dirigeants et joueurs et nous sommes heureux de conserver leur licence joueur pour la saison prochaine. Ils ont fait le job et l'ont bien fait !

Nous remercions également José, coach suppléant auprès de Fanou qui va arbitrer pour nous la saison prochaine.

Nouveau bureau et conseil d'administration pour la saison 2022/2023 :

Président : Jérémy NAVARRE

Trésorier : Cyril SOURDEIX

Secrétaire : Patricia SOURDEIX

Conseil d'administration :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - Patrick PORTRON | - Mélanie MENDES |
| - Didier SOURDEIX | - Damien FOURNAJOUX |
| - Fabien LANOT | - Noa NAVARRE |
| - Benjamin ANHALT | - Antoine BOURRIER |
| - Cyril BOYER | - Rodolphe RAYMOND |



Le mot du président Jérémy NAVARRE : « Je me sens fier d'être le Président de ce club familial. C'est cette identité que l'on compte tous maintenir en mettant également l'accent sur l'entrain sportif avec la création, nous l'espérons, d'une équipe B. Je vous invite donc tous à rejoindre notre club familial et sportif, nous vous accueillerons à bras ouverts. »

Inscriptions au 06 19 76 12 51

CLUB « LOU BENOU »

Encore un début d'année difficile pour les adhérents du club « Lou Benou ». Le club n'a pu procéder à ses activités normales même si les réunions du jeudi ont repris tant bien que mal. Malgré tout nous avons pu participer avec les autres associations au feu de Saint-Jean. Si la pandémie ne reprend pas, toutes celles et tous ceux qui le souhaitent pourront se retrouver le samedi 3 septembre

autour d'un repas animé par un musicien. Toutes celles et tous ceux qui aujourd'hui ne sont pas adhérents pourront se joindre à nous à condition d'en faire la demande au plus tard le 20 août. Pour cela rien de plus simple, un coup de fil au 05 55 27 64 80 ou 06 09 82 83 90 pour se faire inscrire.

Au plaisir de se retrouver le 03 septembre.



FOYER RURAL DE MONTAGNAC



THEATRE :

La troupe des « Copains d'Abord » a retrouvé l'intégralité de son effectif pour la saison 2022. Vaccinés et masqués, les acteurs ont repris les répétitions dès le 05 janvier. Malgré le confinement et les périodes d'isolement de ces deux dernières années, l'envie est toujours aussi présente et un total esprit d'équipe s'est instauré. Un important investissement sonoro a été réalisé par le Foyer, et c'est en totale autonomie humaine et matérielle que les répétitions et les représentations se sont déroulées pour offrir à un *FORMIDABLE PUBLIC*, trois soirées de rire et de bonne humeur.

DANSE SPORTIVE :

Depuis septembre 2021, le Foyer Rural a mis en place une nouvelle activité. Tous les mercredis de 19h45 à 20h45, Marie Chorrégrafit propose des séances sportives d'entraînement physique alliant cardio, renforcement musculaire et fitness sur des chorégraphies inspirées de différents genres musicaux. La nouvelle saison débutera dès le mois de septembre 2022. N'hésitez pas à venir rejoindre les pratiquantes actuelles pour garder la ligne et vous muscler en dansant.

PILATES ET METHODE DE GASQUET :

Ces activités, encadrées par Jean Pierre Monzat de Profession Sport ont repris en septembre 2021 tous les lundis à 19h15. Si vous cherchez à renforcer votre musculature profonde, à corriger votre posture, n'hésitez pas à venir nous rejoindre dès septembre prochain.

RANDONNEE :

Quatre randonnées ont été organisées cette année, trois sur Montagnac et une à Queyssac les Vignes avec 16 participants. Les circuits sont d'environ 8 km, accessibles à tous. Venez découvrir nos beaux chemins et forêts chaque deuxième dimanche du mois.

TENNIS DE TABLE :

L'activité se déroule actuellement le mercredi de 18 à 19h. Trois tables de jeu sont mises à disposition. Tout niveau, juste venir avec sa raquette et sa bonne humeur pour partager un moment sportif sans prétention.

JARDIN PARTAGE :

Les jardiniers amateurs, au nombre de 8, se retrouvent le dimanche matin à 10h.

CONCERT D'ERIC FRASIAK :

Le 18 juin dernier, sur l'esplanade de la salle des fêtes du Jardin, nous avons passé une excellente soirée. Après une courte première partie avec Elise (notre amie de Champagnac la Noaille) qui a interprété deux de ses compositions, Eric FRASIAK et son pianiste Benoit DANGHIEN ont, avec leurs chansons engagées, enchanté un public conquis qui avait bravé la canicule.

Un petit vent du soir, les pâtisseries réalisées par les bénévoles et les boissons fraîches ont bien contribué à cet instant convivial.

Merci à tous pour votre soutien à nos actions.

Une réflexion est en cours au foyer pour reprendre des séances de Yoga une fois par semaine à compter de la rentrée de septembre.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FOYER RURAL DU JARDIN

Membres du bureau :

Président : Jean-Michel Espargilière
Vice Président : Michel Saulière
Trésorière : Caroline Espargilière
Vice Trésorière : Nathalie Chabernaud
Secrétaire : Valérie Milgram
Vice Secrétaire : Martine Reix

Arbre de Noël 2021 :

Le Foyer a organisé un « Arbre de Noël » le samedi 18 décembre 2021 à la salle polyvalente du Jardin. 9 enfants de la commune ont pu recevoir un cadeau du Père Noël qui n'était pas venu en 2020 à cause de la pandémie mais qui n'a pas oublié les jeunes jardinois en cette fin d'année 2021. Les enfants présents et leur famille ont pu découvrir des jeux de société et profiter d'un goûter offert par l'association.

Poule au gibier :

Prévue initialement en mars 2020, la Poule au gibier du Jardin a pu être organisée le samedi 23 avril 2022 à

20h30 à la salle polyvalente du Jardin. Le succès était au rendez-vous et malheureusement certains ont dû repartir faute de places assises. Près de 100 personnes étaient



présentes pour tenter de gagner de nombreux lots parmi lesquels un bon d'achat de 250€ en supermarché, une cave à vin et un robot multifonctions.

Le Foyer organisera un repas champêtre **le samedi 6 août à 12h, sous chapiteaux, sur l'esplanade de la salle des fêtes du Jardin** et participera aux manifestations inter-associations de l'été organisées sur la commune.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Audrey BUSSIERE a été recrutée en début d'année.

Journée portes-ouvertes organisée le samedi 16 juillet :

- Exposition de véhicules anciens et actuels,
- matériels et équipements de pompiers,
- manoeuvres des JSP, actifs et anciens.

Bal gratuit DJ TONY à partir de 22 heures

- restauration dès 19h et buvette

Venez nombreux !



SOCIETE(S) DE CHASSE

Les sociétés de chasse de Montagnac et du Jardin se sont dissoutes afin de fusionner lors d'une prochaine

assemblée générale en une seule et unique association. Un nouveau bureau sera élu à cette occasion.

A noter : les chasseurs organisent leur concours de pétanque le samedi 27 août au bourg du Jardin.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FÊTES



PROGRAMME DES 3 JOURS DE LA FÊTE DU MILHASSOU

> Samedi 30 Juillet :

- 13h30 : concours de pétanque en doublette.
- 19h30 : restauration rapide. Animation par l'orchestre « Joe Béatrice »



> Dimanche 31 Juillet :

- A partir de 9h : vide grenier, vente de milhassou et tourtous,
- 10h : course pédestre de 5 et 10 km,
- 11h : apéritif musical avec la banda Bays Band,
- 16h : défilé de chars fleuris avec la banda Bays Band,
- 18h : concert avec Red Donkeys,
- 20h : repas **sur réservation** suivi d'un Karaoké / Bal avec DJ Tony - DECIBELS



> lundi 1er Août :

Ces trois jours de festivités seront clôturés par un feu d'artifice, une bataille de confettis et un bal avec DJ Tony - DÉCIBELS

Venez nombreux participer à ces moments de convivialité sur notre commune !

SOS BENEVOLES !!! Pour permettre le bon déroulement de ces festivités, nous avons besoin de vous une heure, une demi-journée, ou plus et toute aide sera la bienvenue !

Réservations au 05 55 27 61 53 ou 06 37 48 75 57

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale de la Section a eu lieu le 27 Janvier. Les comptes-rendus du Président Robert Peuch et du Trésorier Daniel Trarieux ont été approuvés à l'unanimité. Depuis le début de l'année 2022, nous avons eu à déplorer la disparition de notre camarade et vice-président Auguste Boyer ainsi que celle de Rosette Val, veuve de notre ami Germain Val. La cérémonie du 19 Mars, marquant la fin de la guerre d'Algérie, a eu lieu au Monument aux Morts de Saint-Hippolyte à 11h en présence de notre Président Robert Peuch et de notre porte-drapeau Daniel Moreau. Mr le Maire



Jean-Claude Besseau a donné lecture du message national. Enfin, le 8 Mai, l'anniversaire de la victoire de 1945 s'est déroulé en présence de Mr le Maire, de Daniel Trarieux, représentant notre Président absent pour raisons familiales, de notre porte-drapeau Daniel Moreau et du Chef de Corps des Sapeurs Pompiers.

A l'issue de la manifestation, la section locale a invité personnalités et personnes présentes à prendre le pot de l'amitié à la salle des Fêtes de Montagnac, pour renouer avec la tradition mise à mal par la pandémie.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Malgré les difficultés rencontrées liées au contexte sanitaire persistant, l'association des parents d'élèves a pu maintenir la majorité de ses activités (*même si certaines ont dû être reportées*).

En effet, les enfants ont fêté **Halloween** (récolte de friandises dans le bourg et soirée conviviale au foyer), **Noël** (le père Noël est venu déposer de beaux cadeaux pour chaque classe ainsi qu'une gourmandise pour chaque élève et ils ont participé à un spectacle offert par la communauté de communes), et **Pâques** (chasse aux œufs dans la garenne). En parallèle, les enfants ont également participé à de nombreuses sorties comme des rencontres éducatives et sportives, des spectacles ou du cinéma et du théâtre (séances proposées par une professionnelle en partenariat avec le CCS d'Egletons). Malheureusement, les séances de piscine pour les grands ont été écourtées suite au COVID. De plus, les élèves ont de nouveau pu bénéficier d'un voyage de fin d'année (Parc du Bournat pour les grands et visite de la ferme pédagogique Mon's et Merveilles pour les petits).

Les enfants ont pu présenter leur spectacle de fin d'année lors de la fête de l'école qui s'est clôturée par un apéritif dinatoire. A cette occasion, les enfants ont remercié et dit au revoir à notre superbe cantinière Doudou. Nous lui souhaitons une joyeuse retraite bien méritée ! Enfin, le dimanche 3 juillet, parents et enfants se sont amusés lors de la sortie organisée au Parc Fenestre à la Bourboule.



Toutes ces activités ne pourraient pas avoir lieu sans la subvention de la mairie ainsi que les bénéfices récoltés lors de nos manifestations : loto, bourse aux vêtements, récolte de la ferraille. Aussi, nous tenons sincèrement à remercier tous les participants, commerçants, entrepreneurs, et bénévoles qui ont contribué à la réussite de l'ensemble de ces manifestations. **Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 06.18.94.00.82**

L'APE vous souhaite un bel été et ne manquez pas les marchés festifs du 23 juillet et du 27 août !



PECHE A L'ETANG DE GROS

La pêche à l'étang de Gros est ouverte depuis le 16 avril. Une furieuse envie d'aller taquiner la truite ? Vous trouverez les cartes de pêche en vente à Montagnac au Panier Malin, à la boulangerie et au restaurant La Marmite ainsi qu'à la boulangerie de Rosiers. *Bonne pêche !*

Cartes	Tarifs
Demi-journée - Matin du lever du jour à 13h - Après-midi de 13h au coucher du soleil	6 €
Journée	10 €
Semaine	30 €
Année	75 €

INFOS PRATIQUES...

> Location des salles des fêtes :

	Habitants de la commune		Autres	
	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ
Salle des fêtes de Montaignac <i>Journée</i>	165 €	110 €	280 €	225 €
Salle des fêtes de Montaignac <i>Soirée</i>	90 €	65 €	165 €	110 €
LOCAL TRAITEUR Montaignac	40 €	35 €	60 €	55 €
Salle des fêtes Le Jardin	50 €		80 €	
Prise de clefs anticipée	15 €		15 €	
Forfait ménage	50 €		50 €	

> Gare de Montaignac :

Quelle chance d'avoir une gare sur la commune ! Le train c'est plus que jamais pratique, économique et écologique avec une bonne desserte quotidienne de 7 arrêts vers Brive et Ussel plus le car.

⇒ **Renseignement sur notre site internet rubrique Accès.**



> Transport à la demande (TAD) :

Trajet vers Egletons au départ de tout domicile sur la commune

	Mardi	Mercredi	Vendredi
Arrivée Egletons	9 h	14 h	9 h
Départ Egletons	11 h 30	17 h	11 h 30

- Un numéro de tél : 0970 870 870
- Une condition : *appeler au moins la veille avant midi*
- Un tarif : 4 € l'aller-retour

ETAT CIVIL 2022

- Mariage : 1
- Naissances : 3
- Décès : 5

Un petit événement a eu lieu sur notre commune avec une naissance à domicile. Ce n'était plus arrivé depuis 1971 à Montaignac St-Hippolyte et 1955 au Jardin !

INFOS PRATIQUES...

Bruits de voisinage : (Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

En semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Chantiers : tous les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 6h30, les dimanches et jours fériés, sauf interventions d'utilité publique et urgente.

Remplissage de piscine : merci par avance d'avertir la mairie lors du remplissage de votre piscine, évitant ainsi les niveaux bas dans les stations et les recherches inutiles de fuites.



Le recensement qui devait normalement se faire en 2021 a été décalé début 2022. Seul le territoire de l'ex commune de Montaignac St-Hippolyte a été recensé et les nouvelles données comparatives ne sont pas encore communiquées par l'INSEE. La prochaine échéance est assez rapprochée, puisque cette fois l'ensemble de la commune fera l'objet d'une nouvelle campagne en 2025.

INFOS MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Mairie (bourg de Montaignac) : ouverture au public du lundi après-midi au samedi matin 9h-12h et 14h-17h sauf vendredi 14h-16h (fermeture le mercredi après-midi)

- Téléphone : 05 55 27 61 42

- E-mail : mairie.montaignac@free.fr

- Site internet : www.montaignac-sur-doustre.fr

- Page Facebook : [mairie-de-montaignac-sur-doustre](https://www.facebook.com/mairie-de-montaignac-sur-doustre)

Agence Postale communale (bourg de Montaignac) : tous les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h sauf 9h le samedi

- Téléphone : 05 55 27 83 77

**A FLASHER POUR VOUS INSCRIRE ET RECEVOIR
LES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE
(partie « inscription à la lettre d'infos »)**



UN PEU D'HISTOIRE

Le chêne de Puyhabilier et les arbres de Sully

Vers 1600, sous Henri IV, Maximilien de Béthune devenu Duc de Sully ordonna la plantation d'un arbre dans tous les villages de France. Des chênes, des tilleuls ou des ormes furent alors mis en terre par milliers sur le domaine public

à une époque où le bon Sully déclarait, marquant les esprits et son attachement au monde agricole : "Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France". L'arbre du village est alors un repère communautaire et on se rassemble régulièrement auprès de

celui-ci pour écouter diverses lectures d'édits royaux ou de décisions seigneuriales, pour rendre la justice mais aussi pour des fonctions festives ou religieuses. Sous la Révolution, les arbres de Sully deviennent des symboles de liberté et les citoyens siègent sous leur ombre pour délibérer sur la vie de la communauté villageoise ou célébrer les fêtes du calendrier républicain. Plus tard sur notre commune (1912) et sous l'autorité du maire de l'époque, le bien sectional constitué à Puyhabilier par le chêne de Sully et la parcelle environnante est partagé entre chaque "feu" (foyer) du village. Chacune des 13 petites parcelles alors créées débute en pointe au centre de l'arbre et un coup d'oeil au cadastre est édifiant, rappelant à lui seul la longue et singulière histoire de cet arbre vénérable.



DES ANIMATIONS ET DEUX MARCHES DES PRODUCTEURS DE PAYS CET ETE SUR NOTRE COMMUNE !

16 juillet	Journée des Pompiers avec démonstrations, exposition de véhicules anciens et actuels. Bal gratuit avec DJ Tony en soirée (au bourg).
23 juillet	Marché des Producteurs de Pays en soirée. Animation musicale par l'accordéoniste Bernard Rual (au bourg).
30 et 31 juillet, 1 ^{er} août	Fête foraine annuelle avec animations pendant les 3 jours et feu d'artifice le 1er (au bourg). Foulées du Milhassou (5 et 10 km) le dimanche 31 à 10h.
6 août	Repas champêtre du foyer rural au bourg du Jardin.
9 Août	Sortie nature commentée le matin au site des cascades du Doustre à St Hippolyte (par l'office de tourisme VEM - 05 55 93 04 34).
12 au 15 août	Exposition de photos de Jean-Luc Piazza et Mireille Depalle (salle des fêtes du Jardin).
27 août	- Marché des Producteurs de Pays en soirée. Animation musicale par le duo musical pop rock variétés KAP'TIVANT (au bourg). - Journée autour du Cirque à Marcouyeux (06 41 48 58 40). - Concours de pétanque des chasseurs au Jardin (06 81 26 66 09).

**MARCHÉS
DES PRODUCTEURS
DE PAYS**
EN CORRÈZE

SAMEDI 23 JUILLET À PARTIR DE 18H
PLACE DE LA CHAPELLE
MONTAIGNAC SUR DOUSTRE



#VACHEMENTLOCAL

www.marches-producteurs.com • www.tourismecorreze.com

AGRICULTURES
À TERRITOIRES
CORRÈZE
CORRÈZE

**MARCHÉS
DES PRODUCTEURS
DE PAYS**
EN CORRÈZE

SAMEDI 27 AOÛT À PARTIR DE 18H
PLACE DE LA CHAPELLE
MONTAIGNAC SUR DOUSTRE



#VACHEMENTLOCAL

www.marches-producteurs.com • www.tourismecorreze.com

AGRICULTURES
À TERRITOIRES
CORRÈZE
CORRÈZE